



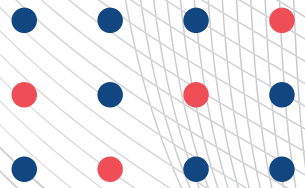
RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret d'accueil

Bureaux Des Entreprises

BDE



Sommaire

Mot d'accueil	p. 05
La Région académique en chiffres	p. 07
Les attendus du BDE	p. 17
Vos missions	p. 18
Votre environnement	p. 21
Le réseau des BDE	p. 25
VOTRE RÉSEAU	
DRAFPIC	p. 28
DRAIO	p. 29
Le réseau des CIO	p. 30
Les corps d'inspection	p. 32
Le clubster école / entreprise	p. 34
La convention du monde économique	p. 35
24 CLEE sur le territoire	p. 36
Les binômes ACLEE	p. 38
Les RIPREE	p. 40
Le réseau des GRETA	p. 41
Le réseau des CFA	p. 42
Le réseau des Campus	p. 43
Mon Avenir Pro	p. 44
FOCUS SUR QUELQUES DISPOSITIFS	
Mentorat	p. 48
Parcours Ambition Emploi	p. 49
Allocation des périodes de stage	p. 50
Avenir Pro	p. 51
MISE EN PLACE ET SUIVI DES PARTENARIATS	
Découverte des métiers	p. 54
Financer les transports	p. 55
ORGANISATION DES TEMPS DE FORMATION	
Stages de 3 ^{ème}	p. 58
Stages de la voie professionnelle	p. 59
Esprit d'entreprendre	p. 60
INTÉGRATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA RELATION ÉCOLE/ENTREPRISE	
Forum des métiers	p. 64
Classe transplantée	p. 65
Témoignages	p. 66
Immersion en entreprise	p. 67
LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE	p. 68
GLOSSAIRE	p. 70

Mot d'accueil

Dans le cadre des 12 mesures annoncées par Carole Grandjean, ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en charge de l'Enseignement et de la Formation professionnelle concernant la réforme de la voie professionnelle, la création d'un réseau de responsables du bureau des entreprises s'est traduite par le recrutement, en un temps très court, de près de 2 100 personnes au niveau national issues en grande partie du monde économique.

Pour la Région académique Hauts-de-France, ce sont près de 150 responsables des bureaux des entreprises qui sont, dès à présent, intégrés dans les établissements, sous l'autorité des chefs d'établissements et la coordination des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques. Vous allez, par votre présence, contribuer à renforcer, élargir, pérenniser, développer les liens entre leur établissement d'affectation et le tissu économique local.

C'est pour vous aider dans votre prise de fonction que ce livret d'accueil a été conçu. Il vous permet d'avoir une représentation de la voie professionnelle dans la Région Hauts-de-France, de découvrir certains dispositifs que vous pourrez solliciter et mobiliser dans vos actions futures, de vous faire un rappel des réformes en cours de la voie professionnelle et d'identifier au sein des services de Région académique et académiques, les acteurs et contacts qui pourront vous accompagner dans vos missions.

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions de votre engagement au service d'une formation professionnelle d'excellence qui se doit d'être à la hauteur des enjeux économiques et sociaux des Hauts-de-France.

Valérie Cabuil

Rectrice de la Région
académique Hauts-de-France,
rectrice de l'académie de Lille,
chancelière des universités

Pierre Moya

Recteur de l'académie d'Amiens

La Région académique
Hauts-de-France

en chiffres

3^{ème}

Région académique
de France

64 846

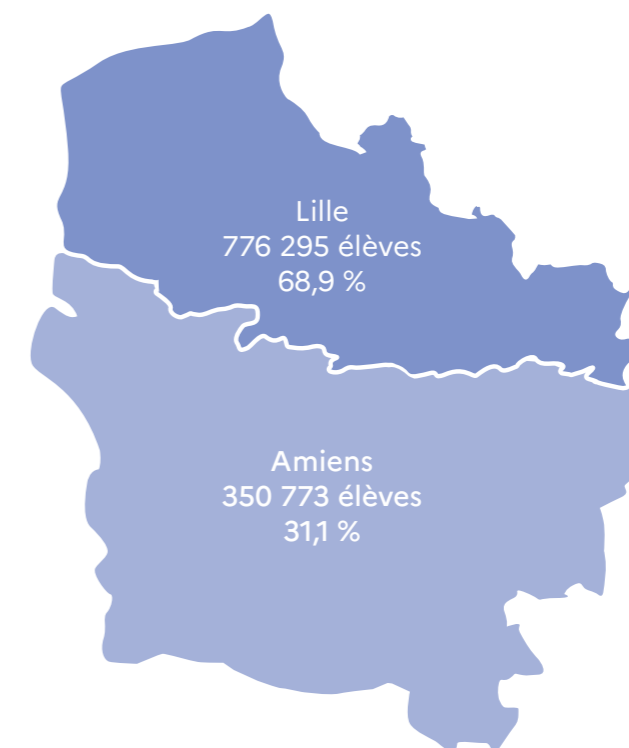
Apprentis
répartis sur 536 sites

1 127 068

Élèves du 1^{er} et 2nd degrés,
soit 9,3 % des élèves
scolarisés en France

4 980

Écoles du 1^{er} degré



256 026

Étudiants

7

Universités publiques

2

Académies
Amiens et Lille

5

Départements
Aisne, Nord, Oise,
Pas-de-Calais,
Somme

1 021

Collèges
et lycées
du 2nd degré

116 901

Personnels

Nombre d'écoles

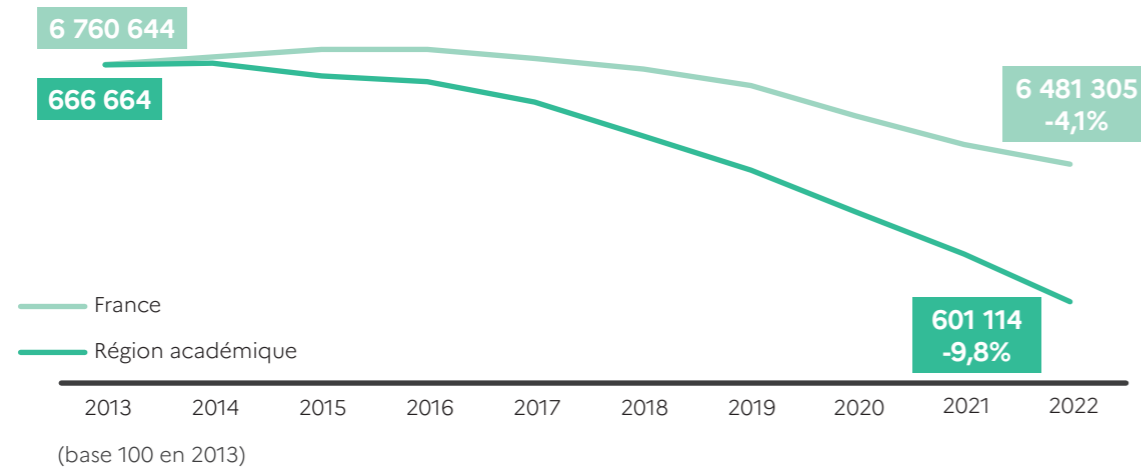
	Amiens			Lille			Région académique		
	Pu.	Pr.	Total	Pu.	Pr.	Total	Pu.	Pr.	Total
Maternelles	430	0	430	851	4	855	1 281	4	1 285
Primaires/Élémentaires	1 354	69	1 423	1 923	349	2 272	3 277	418	3 695
TOTAL	1 784	69	1 853	2 774	353	3 127	4 558	422	4 980

Nombre d'élèves

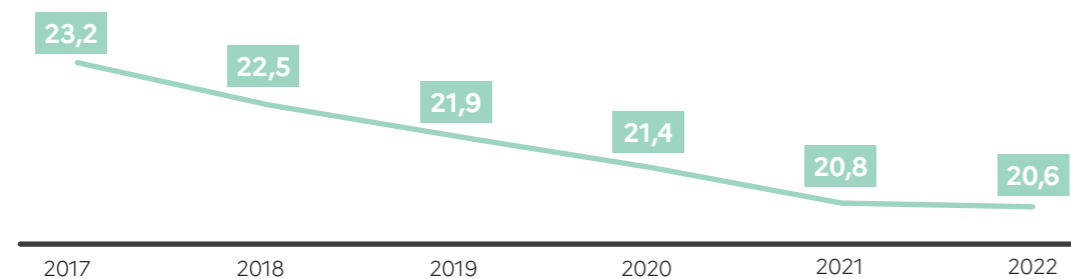
	Amiens		Lille		Région académique	
	Effectifs	% Pr.	Effectifs	% Pr.	Effectifs	% Pr.
Pré-élémentaire	66 401	8,2	153 239	17,5	219 640	14,7
Élémentaires + ULIS*	119 494	9,5	261 980	19,2	381 474	16,1
TOTAL	185 895	9,0	415 219	18,5	601 114	15,6

*ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Évolution des effectifs d'élèves du premier degré



Évolution du nombre d'élèves par classe



Champ : Secteur public

Source : MENJ, Base centrale des établissements (BCE), Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire, DIAPRE.

Nombre d'établissements

	Amiens			Lille			Région académique		
	Pu.	Pr.	Total	Pu.	Pr.	Total	Pu.	Pr.	Total
Collèges	173	44	217	327	112	439	500	156	656
Micro-collèges	2	0	2	0	0	0	2	0	2
LGT + LPO	43	25	68	87	57	144	130	82	212
LP	36	18	54	72	12	84	108	30	138
Micro-lycées	3	0	3	2	0	2	5	0	5
EREA	2	0	2	6	0	6	8	0	0
dont lycées avec post-bac	45	15	60	87	37	124	132	52	184
dont établissements avec internat*	58	n.d.	n.d.	76	n.d.	n.d.	134	n.d.	n.d.
TOTAL	259	87	346	494	181	675	753	268	1 021

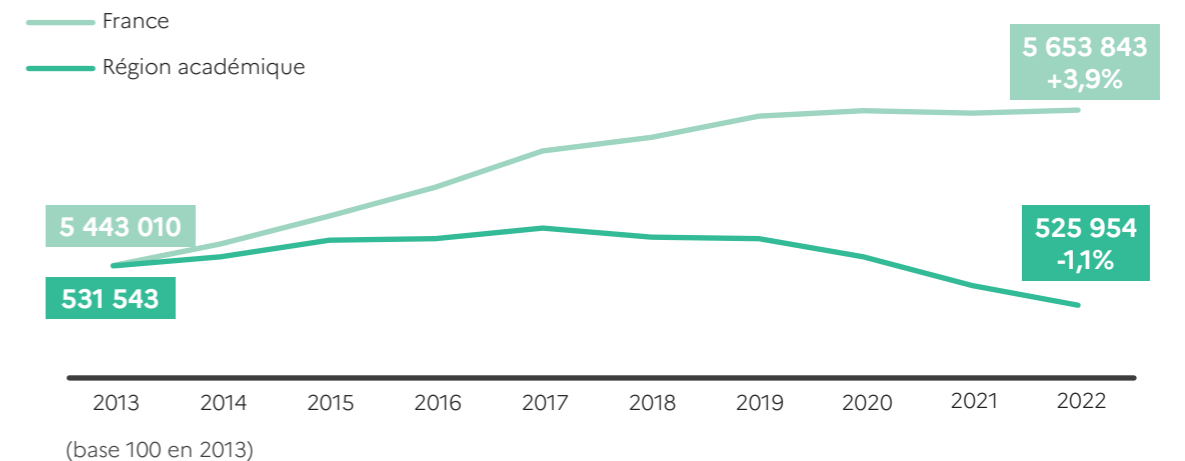
*Source : Enquête Parc Immobilier (EPI), année scolaire 2021-2022

Nombre d'élèves

	Amiens		Lille		Région académique	
	Effectifs	% Pr.	Effectifs	% Pr.	Effectifs	% Pr.
Niveau collège*	99 739	17,0	216 057	27,4	315 796	24,1
Voie GT	44 102	19,2	96 662	28,7	140 764	25,7
Voir PRO	21 037	12,1	48 357	21,4	69 394	18,6
TOTAL	164 878	17,0	361 076	26,9	525 954	23,8

*6^e à 3^e y compris SEGPA et 3^e prépa-métiers

Évolution des effectifs d'élèves du second degré



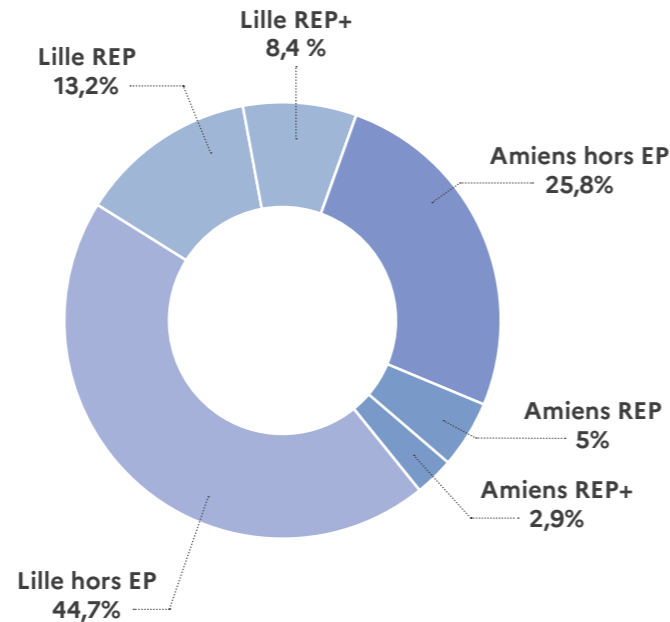
Source : MENJ, Base centrale des établissements (BCE), Système d'information Scolarité.

Éducation prioritaire

219 792 élèves scolarisés en EP en Hauts-de-France

Soit 29,5% des élèves scolarisés en école ou collège contre 20,8% en France

- 640 écoles en REP
- 391 écoles en REP+
- 107 collèges en REP
- 54 collèges en REP+



Champ : Secteur public

Source : MENJ, Base centrale des établissements (BCE), Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire, DIAPRE.

Apprentissage

31 décembre 2021

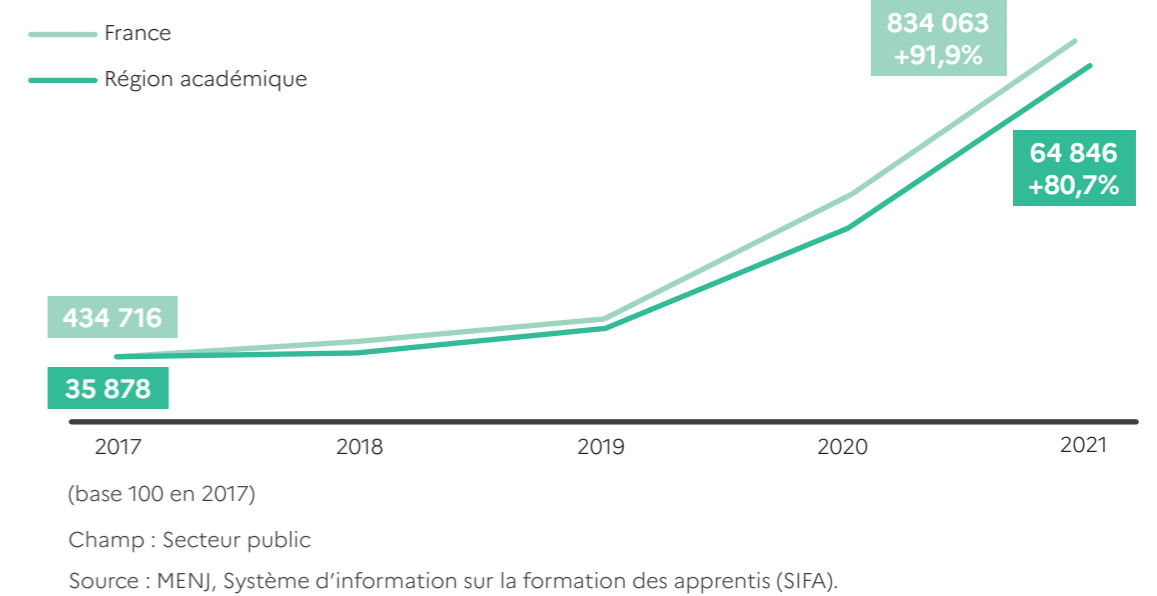
Nombre de sites de formation en Hauts-de-France : 536 dont 130 rattachés aux CFA académiques

- 363 sous tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale
- 64 sous tutelle pédagogique du ministère de l'Agriculture
- 12 sous tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur
- 15 sous tutelle pédagogique d'un autre ministère
- 82 sans tutelle

Nombre d'apprentis par niveau

Niveau 3 CAP	Niveau 4 Bac pro	Niveau 5 BTS	Niveau 6	Niveaux 7 et 8
18 205	11 596	14 485	8 850	11 710

Évolution des effectifs d'apprentis



Enseignement supérieur

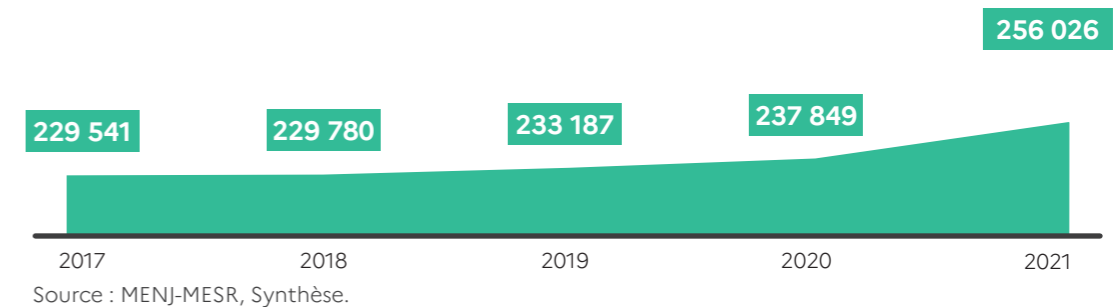
Rentrée 2021

Nombre d'étudiants

	Amiens		Lille		Région académique	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Universités	28 658	52,9	109 084	54,0	137 742	53,8
STS et assimilés	10 564	19,5	27 606	13,7	38 170	14,9
CPGE	1 072	2,0	5 348	2,6	6 420	2,5
Formations d'ingénieurs	6 003	11,1	12 056	6,0	18 059	7,1
Écoles de commerce, gestion et vente	464	0,9	16 805	8,3	17 269	6,7
Autres écoles et formations	7 430	13,7	32 641	16,2	40 071	15,7
Ensemble*	54 191	100	201 835	100	256 026	100

*Source : Enquête Parc Immobilier (EPI), année scolaire 2021-2022
Champ : inscriptions principales de chaque établissement localisées à la composante.

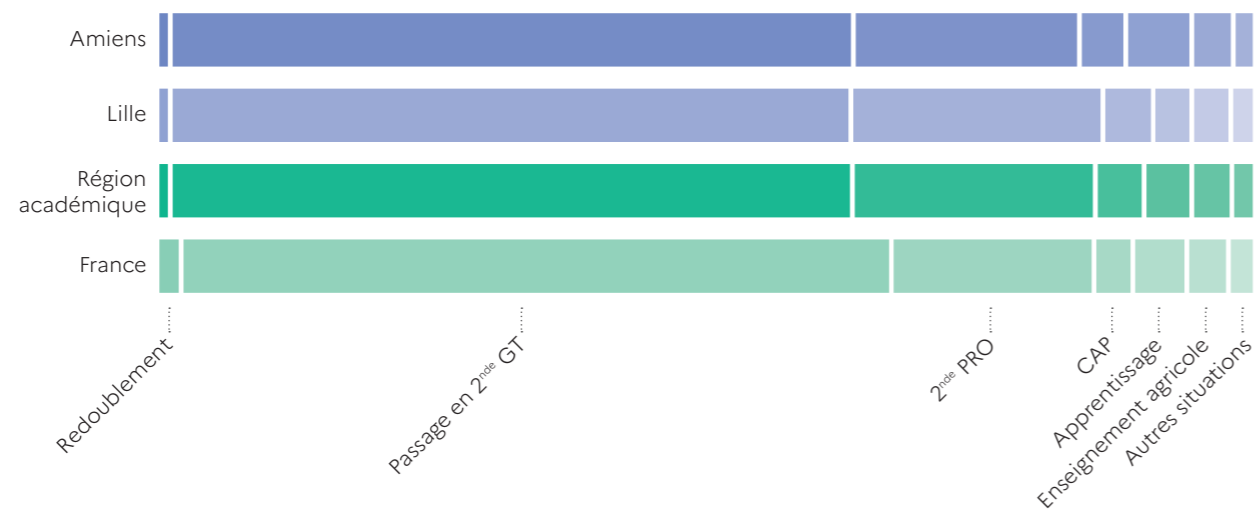
Évolution des effectifs d'étudiants



Parcours scolaire

Rentrée 2021

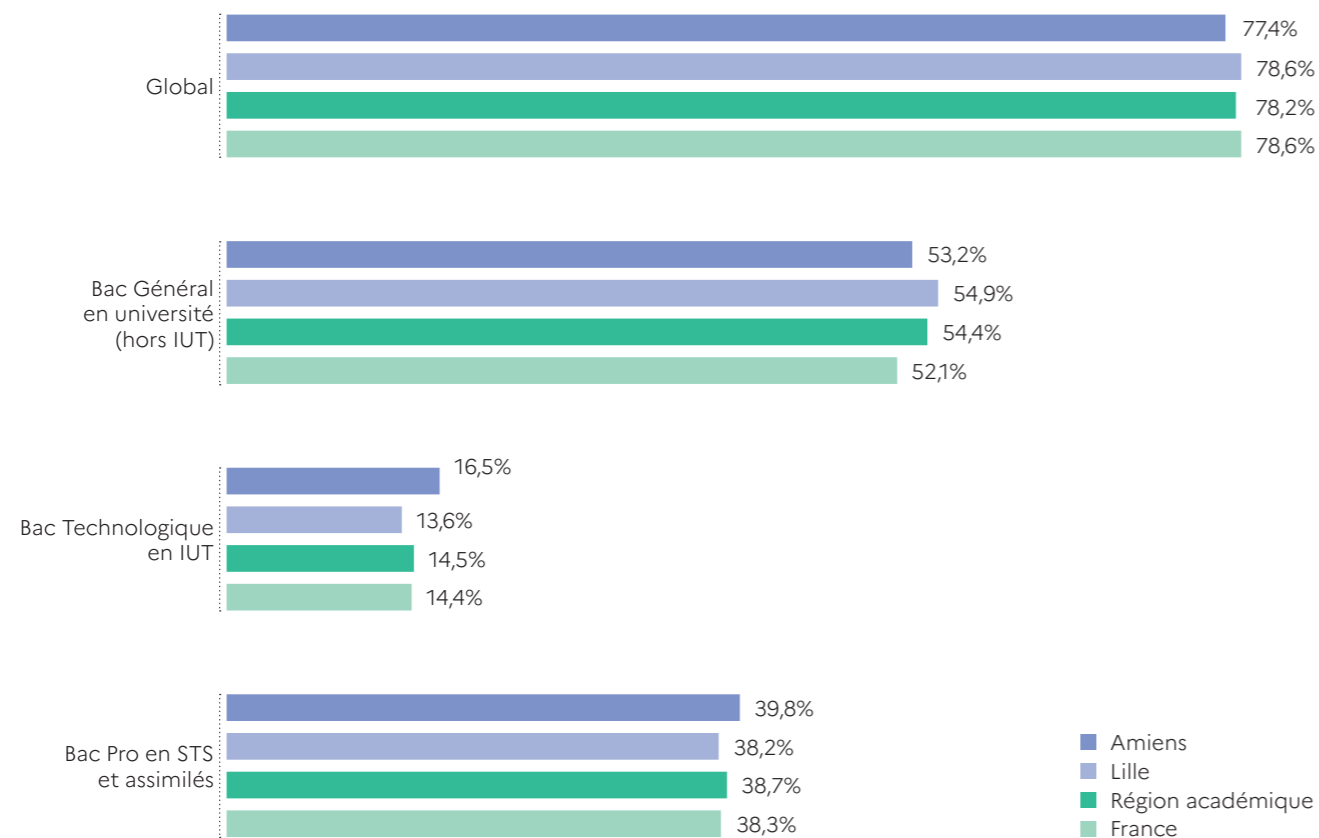
Taux de passage post 3^e



Champ : Secteur public

Source : MENJ, Système d'information Scolarité, APAE.

Taux de poursuite d'études dans le supérieur (en %)



Champ : Tous ministères.

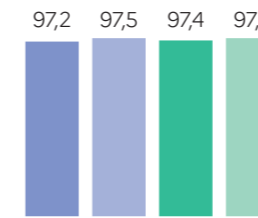
Source : MENJ-MESR, Systèmes d'information des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de l'Agriculture, Traitement SIES-MESR.

Parcours scolaire

Résultats définitifs - sessions 2021

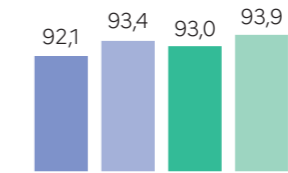
Bac Général

32 136 admis



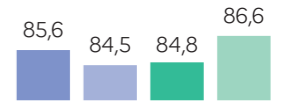
Bac Technologique

12 490 admis



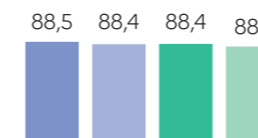
Bac Professionnel

17 918 admis



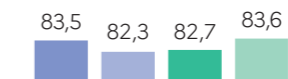
Diplôme National du Brevet (DNB)

68 480 admis



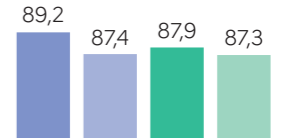
Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)

13 934 admis



Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

14 113 admis



Champ : Tous candidats, tous ministères

Source : MENJ-MESR, Système d'information Cyclades, MAA, Système d'information Safran, Ministère de la Mer.

Insertion professionnelle

Part en emploi à 6 mois des sortants de 2020/2021 (en %)

Apprentis*

Lycéens** professionnels

	Amiens	Lille	Région académique	France
Ensemble	60,5	61,4	61,2	62,9
CAP	50,7	50,6	50,6	54,6
Bac Pro	58,2	58,9	58,6	63,1
BP	66,8	72,2	71,2	74,2
BTS	70,7	72,8	72,2	69,2
Ensemble	31,6	35,8	34,6	38,6
CAP	18,4	19,3	19,0	22,3
Bac Pro	27,6	31,1	30,0	34,1
BTS	44,8	48,1	47,3	51,9

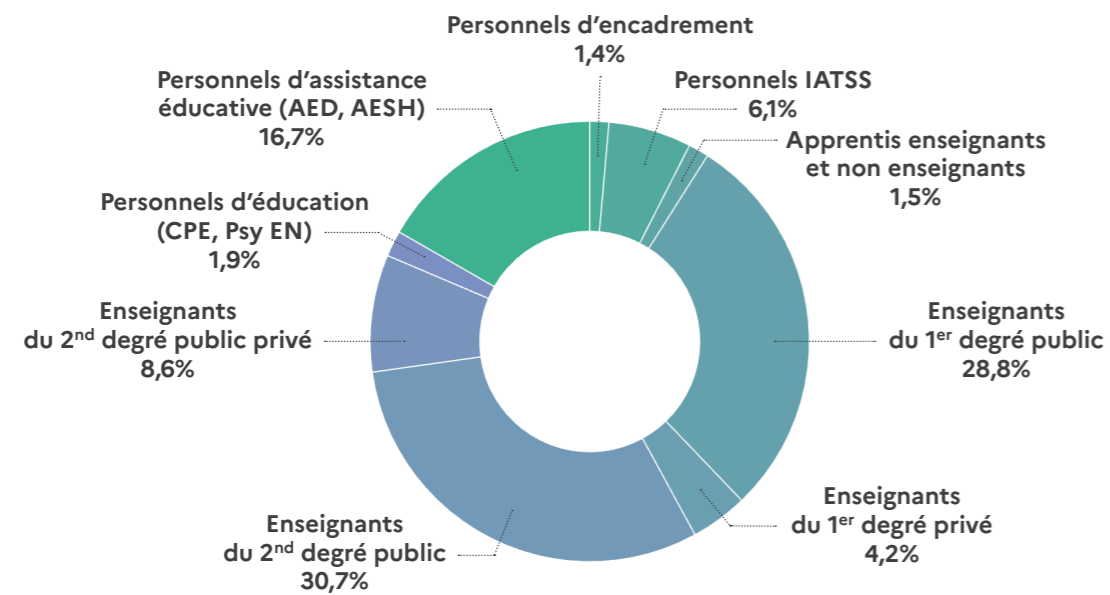
* Incluant les mentions complémentaires de niveau 4 et 5, ainsi que les autres diplômes de niveau 3, 4 et 5

** Sans les mentions complémentaires de niveau 4 et 5

Source : DEPP-Dares-InserJeunes.

Répartition des agents selon le corps ou l'emploi

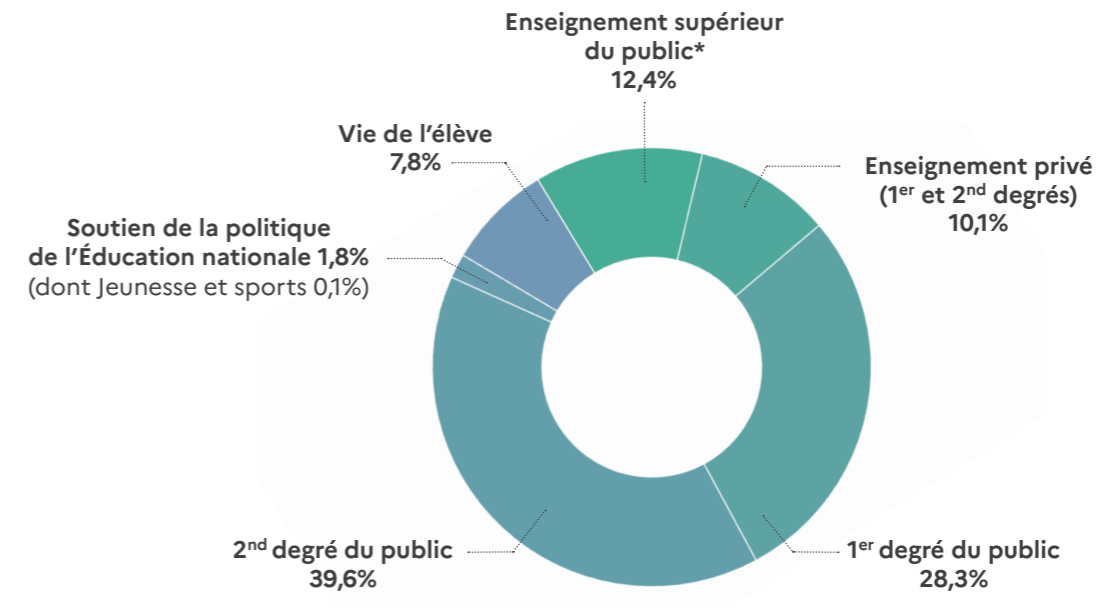
116 901 agents dont 84 515 enseignants



Champ : Personnels rémunérés au titre de l'Éducation nationale, en activité au 30 novembre 2022.
Source : MENJ, Base statistique des agents.

Répartition du budget par BOP (Budget Opérationnel de Programme)

7,9 milliards d'euros dont 93% de masse salariale



* Hors ENSAIT de Roubaix et IEP de Lille

Source : MENJ-MESR, Système d'information Chorus, Budget des établissements supérieurs ayant accédé aux RCE, exécution 2021.



Les attendus du BDE

- 1 Un lieu physique dans le lycée, identifié et facilement accessible
- 2 Le point d'entrée du lycée pour chaque partenaire professionnel
- 3 L'appui aux enseignants et formateurs dans les interactions avec le monde professionnel
- 4 Le facilitateur des actions conjointes milieu professionnel/lycée professionnel au bénéfice des élèves, apprentis et stagiaires de la formation continue
- 5 Un engagement pour des stages, périodes de formation en milieu professionnel et alternance de qualité
- 6 Des actions école/entreprise intégrées aux actions menées dans le territoire et en réseau d'établissements
- 7 Le développement du sentiment d'appartenance au lycée professionnel et d'un réseau des anciens élèves les élèves d'aujourd'hui sont les tuteurs de demain
- 8 Le suivi des réussites de parcours professionnel et d'insertion de chaque personne formée dans l'établissement

Aller plus loin sur Éduscol



Vos missions

Aux côtés des équipes pédagogiques, vous êtes en lien avec les milieux professionnels, les organisations/actions académiques ou de Région académique, les territoires et les différents réseaux.

Mise en place et suivi des partenariats avec les acteurs du territoire

■ Exemples d'actions

- Suivi de la relation avec les partenaires du lycée
- Recherche, formalisation et organisation du suivi opérationnel des partenariats avec les acteurs professionnels et opérateurs de formation
- Suivi et animation du volet école/entreprise/parteneriat du projet d'établissement
- Organisation du lien avec les comités locaux école/entreprise CLEE, pôles de stage et autres organisations mises en place en académie autour de la relation école/entreprise
- Association des partenaires professionnels de l'école pour des événements de l'établissement (tutorat/mentorat des élèves, réception des tuteurs dans l'établissement, participation à la remise des diplômes ou autres manifestations...)
- Participation aux opérations de collecte du solde de la taxe d'apprentissage
- Contribution à l'évolution de la carte des formations professionnelles de l'établissement, au travers notamment des colorations et formations complémentaires d'initiative locale (FCIL)
- Contribution au développement d'une offre de formation continue ou par apprentissage en réponse à des besoins exprimés par les partenaires professionnels

À visionner
« Lycée professionnel : la relation avec les entreprises, témoignage d'un professionnel »



Organisation des temps de formation en milieu professionnel : PFMP, stage et alternance

■ Exemples d'actions

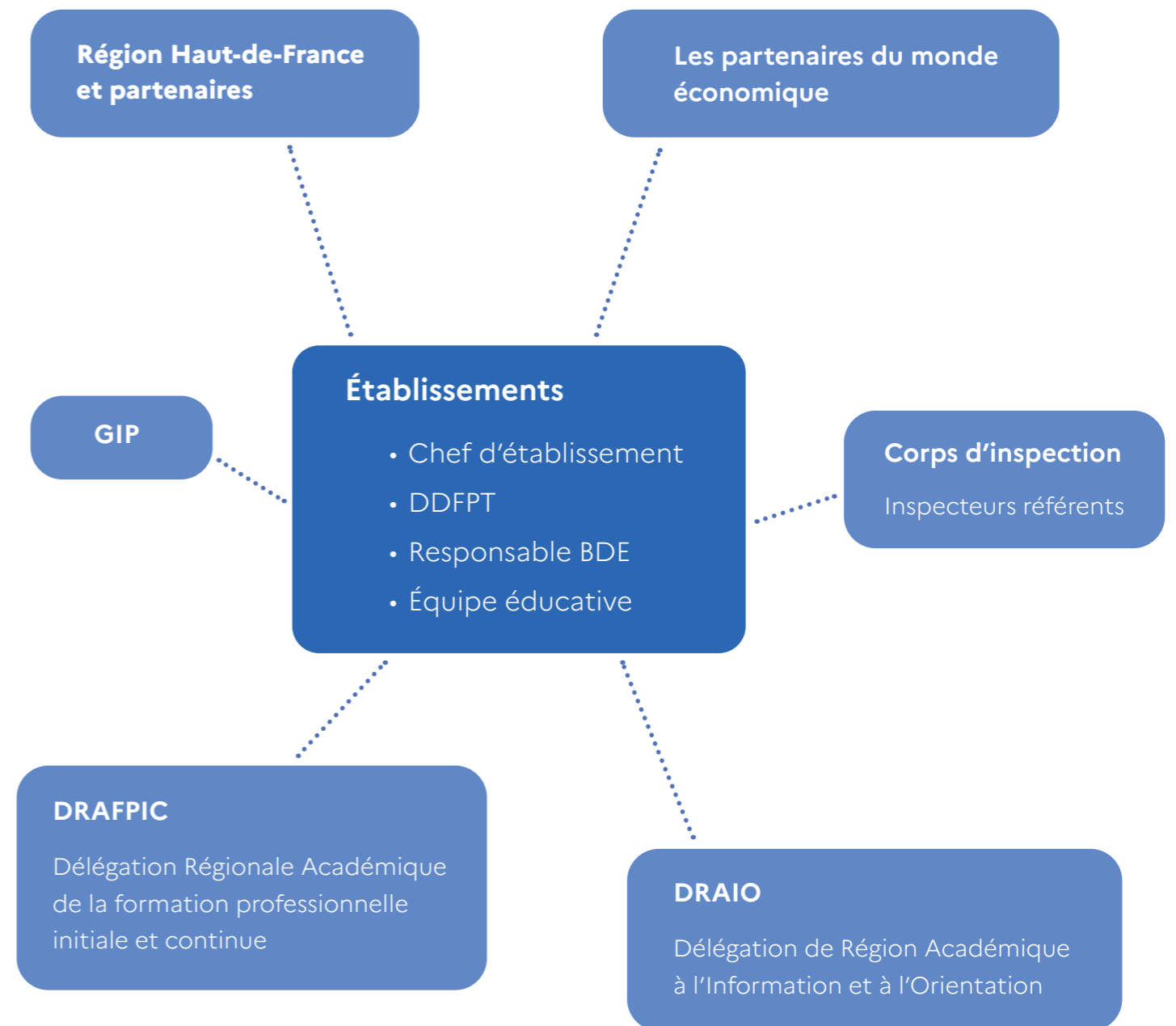
- Recensement des partenaires professionnels de l'établissement en matière d'accueil en milieu professionnel pour les temps de formation
- Appui des apprenants dans la recherche des lieux d'accueil
- Organisation de la communication autour des temps de formation en milieu professionnel auprès des milieux professionnels (RH et tuteurs) : objectifs, réglementation...
- Suivi de la qualité de la formation en milieu professionnel
- Travail sur les calendriers de stage, PFMP, alternance en lien avec les organisations territoriales, en réseaux ou bassins
- Organisation du suivi de la période : convention et annexe pédagogique, référent, lien avec tuteur, visites
- Suivi de la mise en place de l'allocation de PFMP
- Soutien à la mise en place de la mobilité européenne et internationale

Intégration et mise en œuvre de la relation école/entreprise dans les parcours de formation

■ Exemples d'actions

- Appui à l'organisation des périodes de préparation des temps de formation en milieu professionnel
- Appui à l'organisation du retour d'expériences et de réintégration de l'établissement à l'issue des temps de formation en milieu professionnel
- Valorisation pédagogique des compétences acquises lors des temps de formation en milieu professionnel (documents de suivi/livrets d'alternance entre établissement de formation/milieu professionnel...)
- Appui à l'organisation des modules d'insertion professionnelle en lien avec les secteurs économiques locaux
- Appui pour faciliter la participation des professionnels aux activités de l'établissement (intervention auprès des élèves, tutorat, projets pédagogiques communs...)
- Appui pour faciliter la participation des personnels de l'établissement aux temps de découverte/information/formation proposées par les entreprises
- Appui à la mise en place d'immersion dans le monde professionnel et établissements partenaires pour les apprenants

Votre environnement



Le BDE au service de la réforme

12 mesures

■ Mieux accompagner chaque lycée professionnel et lutter contre le décrochage

- 1** Gratifier les périodes de stages des élèves de la voie professionnelle
- 2** Permettre des enseignements aux savoirs fondamentaux en classes réduites
- 3** Permettre aux élèves de choisir des options
- 4** Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève : poursuivre ses études, obtenir un diplôme, puis accéder à l'emploi
- 5** Créer trois nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée :
 - **5.1** Créer un dispositif « Tous droits ouverts », qui coordonne le lycée et les partenaires locaux de l'accompagnement
 - **5.2** Créer un dispositif « Ambition Emploi », offrant un filet de sécurité pour aider les jeunes sans solution, avec ou sans diplôme après leurs années au lycée, à trouver toute une palette de solutions
 - **5.3** Ouvrir un « Parcours de consolidation », qui permet de multiplier les chances des bacheliers professionnels afin de poursuivre leurs études en BTS
- 6** Mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenariats extérieurs

■ Faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour toute notre économie

- 7** Adapter l'offre de formation pour préparer l'avenir professionnel des jeunes en fixant des objectifs ambitieux
- 8** Passer de 4 500 à 20 000 le nombre de places en formation de spécialisation en Bac +1 à la rentrée 2026, afin de faciliter l'insertion professionnelle des lycéens
- 9** Créer un bureau des entreprises dans chaque lycée

■ Donner à l'équipe éducative des moyens pour agir

- 10** Permettre aux professeurs volontaires d'exercer de nouvelles missions rémunérées pour favoriser la réussite et un meilleur accompagnement des élèves
- 11** Accompagner une prise de fonction réussie des nouveaux chefs d'établissement de lycée professionnel
- 12** Permettre une nouvelle approche pédagogique du lycée professionnel autour du projet de l'élève

Pour davantage d'informations sur les 12 mesures



Le réseau BDE des EPLE

Les BDE en Région académique



Votre réseau

DRAFPIC

Missions de la DRAFPIC

La **Délégation de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue** met en œuvre et coordonne l'ensemble des missions relatives à la formation professionnelle. Elle intervient, ainsi, dans la formation initiale sous statut scolaire, la formation initiale par la voie de l'apprentissage, la formation professionnelle continue des salariés en s'appuyant sur le réseau des GRETA.

La DRAFPIC fonctionne en bi-site sur les rectorats d'Amiens et de Lille.

4 pôles

1 Prospectives, politiques et stratégies intégrées

- Assurer les travaux prospectifs portant sur l'évolution des formations et de la carte des formations (FISS, FISA, FC)
- Contribuer aux réflexions sur la carte cible en lien avec les services internes et ceux du Conseil régional, les GIP et GRETA

2 Carte des formations, offre de formations et certifications tout au long de la vie

- Coordonner et préparer l'organisation technique de la carte des formations professionnelles (FISS, FISA)
- Assurer le suivi des équipements nécessaires pour l'organisation des formations professionnelles
- Analyser les demandes d'ouverture de formations diplômantes dans les GRETA et GIP CFAA et délivrer les agréments

Les réseaux animés par la DRAFPIC

La DRAFPIC s'appuie sur le réseau des GRETA, des Comités Locaux École Entreprise (CLEE), etc.

3 Relations institutionnelles, partenariats, branches professionnelles et entreprises

- Développer et animer les partenariats et actions avec le monde économique
- Animer le réseau des Bureaux Des Entreprises
- Coordonner les conventions

4 CMQ, filières d'excellence

- Les CMQ sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises



Délégué de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue
Marc Geronimi
03 20 15 66 05
marc.geronimi@region-academie-hauts-de-france.fr

Adjoint aux Enseignement Techniques
Jean-Michel Carron
03 22 82 39 12
jean-michel.carron@region-academie-hauts-de-france.fr

Adjoint à la Formation Continue
Bertrand Lorthioir
03 20 15 62 92
bertrand.lorthioir@region-academie-hauts-de-france.fr

drafpic@region-academie-hauts-de-france.fr

DRAIO

Missions de la DRAIO

La **Délégation de Région Académique à l'Information et à l'Orientation** impulse, coordonne et accompagne la politique régionale en matière d'orientation, d'affectation et de lutte contre le décrochage scolaire.

La DRAIO fonctionne en bi-site sur les rectorats d'Amiens et de Lille.

3 pôles

■ Pôle Orientation

Anime la politique de Région académique d'information et d'orientation, pilote l'affectation des élèves au lycée, a en charge le déploiement du dispositif découverte des métiers au collège.

■ Pôle Enseignement Supérieur

Anime la politique concernant l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur, pilote le dispositif Parcoursup.

■ Pôle Persévérance

Anime la politique de Région académique de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire, a en charge du déploiement des dispositifs « Tous Droits Ouverts » (TDO) et « Parcours Ambition Emploi » (PAE).

Les réseaux animés par la DRAIO

Pour mettre en œuvre sa politique, la DRAIO s'appuie sur le réseau des Centres d'information et d'orientation (CIO). Chaque CIO anime sur chaque territoire le réseau des coordonnateurs de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) et les Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD).

Voir Cartes de la persévérance scolaire p. 30-31



Déléguée de Région Académique à l'Information et à l'Orientation – **Dominique Lévêque**
03 20 15 66 05
dominique.leveque@region-academie-hauts-de-france.fr

Adjoint de la DRAIO – **Fabien Berteloot**
03 22 82 39 20
fabien.berteloot@region-academie-hauts-de-france.fr

Chef de pôle – **David Dubar**
03 20 15 60 67
david.dubar@region-academie-hauts-de-france.fr

Adjointe du pôle – **Florence Bulckaen**
03 22 82 69 80
florence.bulckaen@region-academie-hauts-de-france.fr

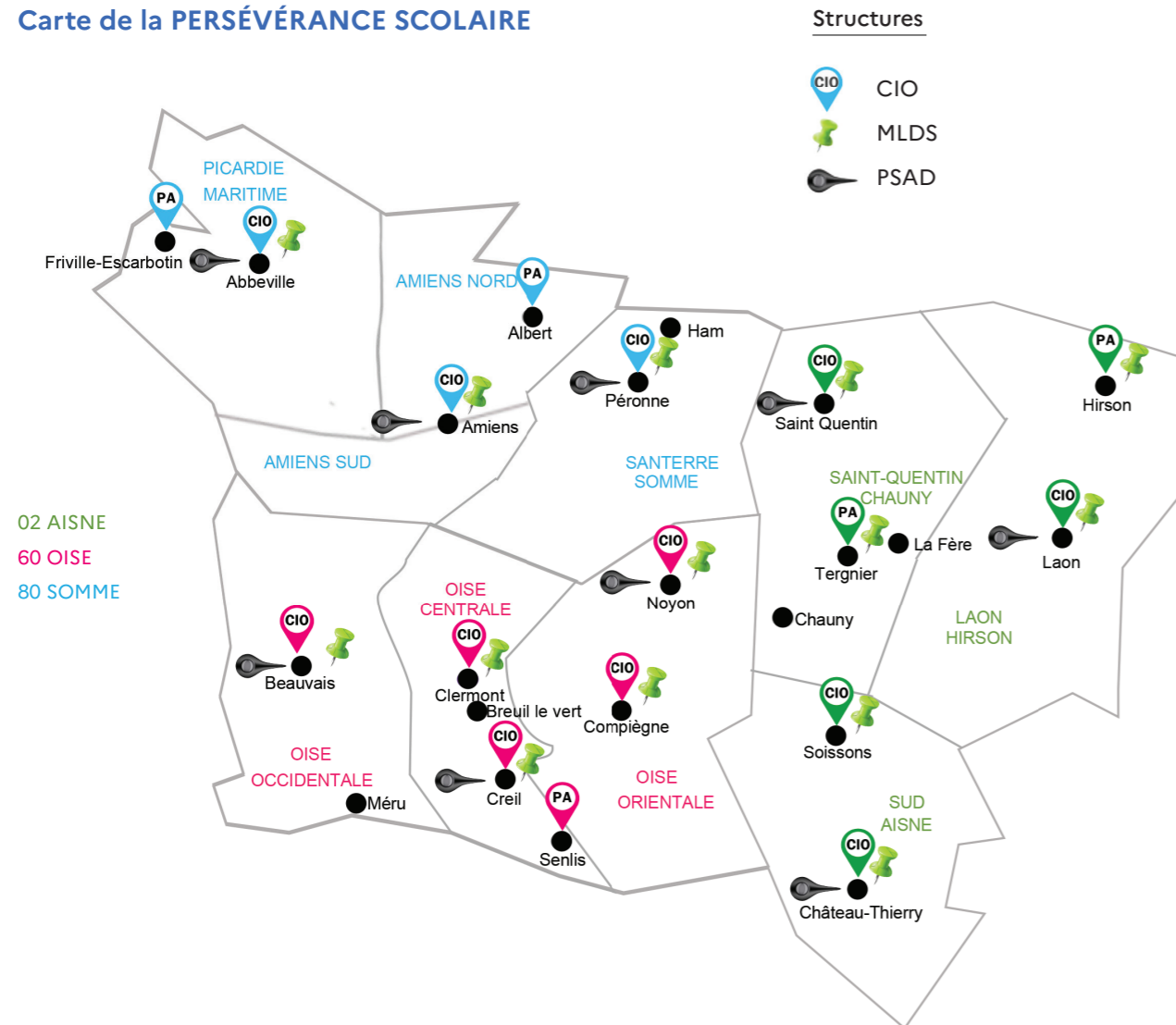
Cheffe de pôle – **Alexandra Courteaux**
03 22 82 69 71
alexandra.courteaux@region-academie-hauts-de-france.fr

Adjoint du pôle – **en cours de nomination**

Le réseau des CIO

Réseau des CIO - académie d'Amiens

Carte de la PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

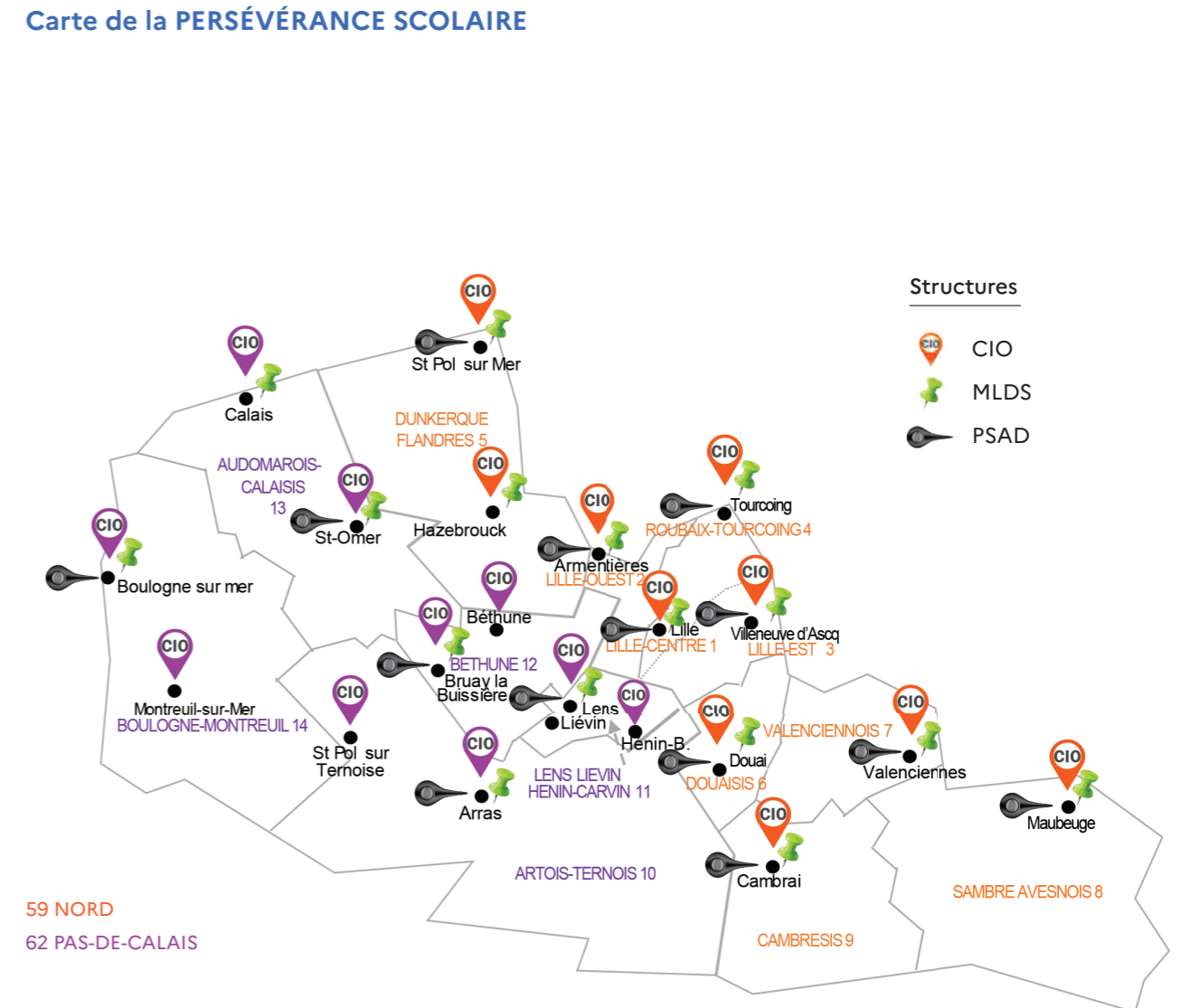


Aller plus loin,
carte interactive académie d'Amiens



Réseau des CIO - académie de Lille

Carte de la PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



Aller plus loin,
carte interactive académie de Lille



Les corps d'inspection

Missions des inspecteurs

Placés directement sous l'autorité du Recteur, les inspecteurs du second degré veillent à la mise en œuvre de la politique éducative au plus près des équipes et des classes (Circulaire du 29 août 2023).

Leur rôle, au plus près des établissements s'avère déterminant pour la réussite de tous les élèves et la mise en œuvre des réformes.

En contact régulier avec les équipes pédagogiques et les différents partenaires du pilotage du système éducatif, l'inspecteur exerce des missions multiples et variées :

- Il apporte une expertise didactique, pédagogique et éducative au service de la réussite des élèves ;
- Il contribue à la gestion des ressources humaines ;
- Il assure des missions transversales et de conseil.

Mission de l'inspecteur référent

En tant que référent d'établissement, l'inspecteur réalise un accompagnement de proximité des équipes, qu'il conseille et accompagne pour la mise en œuvre des politiques éducatives. Il éclaire les choix stratégiques qui relèvent de la responsabilité et du rôle du chef d'établissement. Sa connaissance de l'établissement lui permet d'être force de proposition sur des sujets pédagogiques et transversaux (auto-évaluation, fonds d'innovations pédagogiques, formations, carte des formations...).

Il apporte son concours sur la mise en œuvre des formations et des enseignements transversaux et/ou pluridisciplinaires (chef d'œuvre, modules, accompagnement renforcé, développement du numérique, innovations...).

Il constitue également un relais auprès de ses collègues des autres disciplines et filières en charge de l'établissement pour toutes questions spécifiques.



Doyen des Inspecteurs de l'Éducation Nationale
du second degré
Pierre Leducq
03 20 15 95 75 / 06 43 79 38 35

Vice-Doyens
Carole Brest
03 20 15 95 81
06 43 79 28 14

Frédéric Jiquel
03 20 15 95 83
06 25 04 46 14

Formation continue
Pascal Fourmaux
06 37 19 39 95

Coordonnateur de la cellule de Région académique
de l'apprentissage et de la mission de contrôle
pédagogique des formations par apprentissage
Assia Lazreg
03 20 15 75 28 / 07 50 15 75 28

Référente académique BDE
Christelle Montesinos
06 25 92 62 85

Les inspecteurs référents de bassin

LILLE CENTRE	Marie-Agnès Serrano	marie-agnes.serrano@ac-lille.fr	06 77 91 09 39
LILLE OUEST	Christelle Montesinos	christelle.montesinos@ac-lille.fr	06 25 92 62 85
LILLE EST	François Verhoeven	francois.verhoeven@ac-lille.fr	06 19 74 09 43
ROUBAIX, TOURCOING	Frédéric Jiquel	frederic.jiquel@ac-lille.fr	06 25 04 46 14
DUNKERQUE, FLANDRES	Jean-Michel Felix	jean-michel.felix@ac-lille.fr	06 23 55 16 39
DOUAI	Bénédicte Klinski-Leturcq	benedicte.klinski@ac-lille.fr	06 19 54 92 09
VALENCIENNES	Frédéric Gosset	frederic.gosset@ac-lille.fr	06 43 79 36 37
AVESNES, MAUBEUGE	Pascal Fourmaux	pascal.fourmaux@ac-lille.fr	06 37 19 39 95
CAMBRAI	Sébastien Konopczynski	sebastien.konopczynski@ac-lille.fr	06 77 72 18 74
ARRAS	Frédéric Coulpier	frederic.coulpier@ac-lille.fr	06 77 52 85 66
LENS, LIÉVIN, HÉNIN-BEAUMONT	Colette Henry	colette.henry@ac-lille.fr	06 72 44 88 76
BÉTHUNE, BRUAY	Hubert Pouille	hubert.pouille@ac-lille.fr	06 25 92 62 77
CALAIS, SAINT-OMER	Benoît Patey	benoit.patey@ac-lille.fr	06 74 96 52 56
BOULOGNE, MONTREUIL	Christophe Hagnere	christophe.hagnere@ac-lille.fr	06 25 92 62 79

Le clubster école/entreprise

Le clubster école/entreprise est une association fondée par les trois syndicats interprofessionnels patronaux majoritaires que sont le MEDEF, la CPME et l'U2P.

Il désigne les pilotes du monde économique qui font partie du binôme pilotant les CLEE. Il est le principal signataire de la Convention du monde économique signée avec la Région académique des Hauts-de-France.

Objectifs

- Travailler en étroite collaboration avec les services de la relation école/entreprise de la Région académique des Hauts-de-France
- Participer régulièrement à l'accompagnement des actions de la relation école/entreprise, notamment en mettant en contact les équipes éducatives avec son réseau d'entreprise
- S'investir dans plusieurs actions :

■ Semaine de l'industrie

Lors de la semaine de l'industrie, il porte la subvention donnée par la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) afin de prendre en charge le financement des transports pour les établissements pour se rendre sur les événements.

■ Pépites de l'Alternance

Il est l'organisateur de cet événement, qui chaque année, récompense les entreprises les plus méritantes dans le recrutement, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des alternants.

■ Bassins des CLEE

Il participe à toutes les réunions afin d'accompagner les projets.

Depuis la rentrée de septembre 2023, le clubster école/entreprise propose une plateforme numérique qui permet d'avoir de nombreuses ressources autour de la relation école/entreprise sur son territoire, bassin par bassin (événements et actions, actualités, emploi, stages, alternance...).

Consulter le site Clubster École Entreprise



clubster@ecole-entreprise.fr



La convention du monde économique

La Région académique a signé sa première grande convention en 2018, en réunissant 24 partenaires, issus de filières, de chambres consulaires ou encore de syndicats interprofessionnels patronaux.

Objectifs

- Développer les actions autour de la relation école/entreprise
- Pérenniser les actions déjà en cours : accompagner au mieux l'orientation des jeunes et surtout leur insertion professionnelle sur un territoire marqué par la reprise de l'emploi : renouveau industriel avec la création des trois gigafactories à Dunkerque, Douai et Douvrain

4 axes

- 1 Contribuer au rapprochement du monde éducatif et du monde économique pour relever ensemble les défis de la compétitivité et de l'insertion professionnelle des jeunes
- 2 Participer conjointement à l'information sur les entreprises, les métiers, les filières et leurs potentialités de recrutement
- 3 Favoriser la sensibilisation à l'entrepreneuriat pour créer les conditions de développement de l'esprit d'entreprendre
- 4 Valoriser l'alternance

Partenaires



reconventions@region-academie-hauts-de-france.fr

24 CLEE sur le territoire

Les 24 Comités Locaux École - Entreprise

Ce réseau local opérationnel regroupe les acteurs d'éducation et de formation et les acteurs économiques et sociaux d'un territoire donné.

■ Territoires

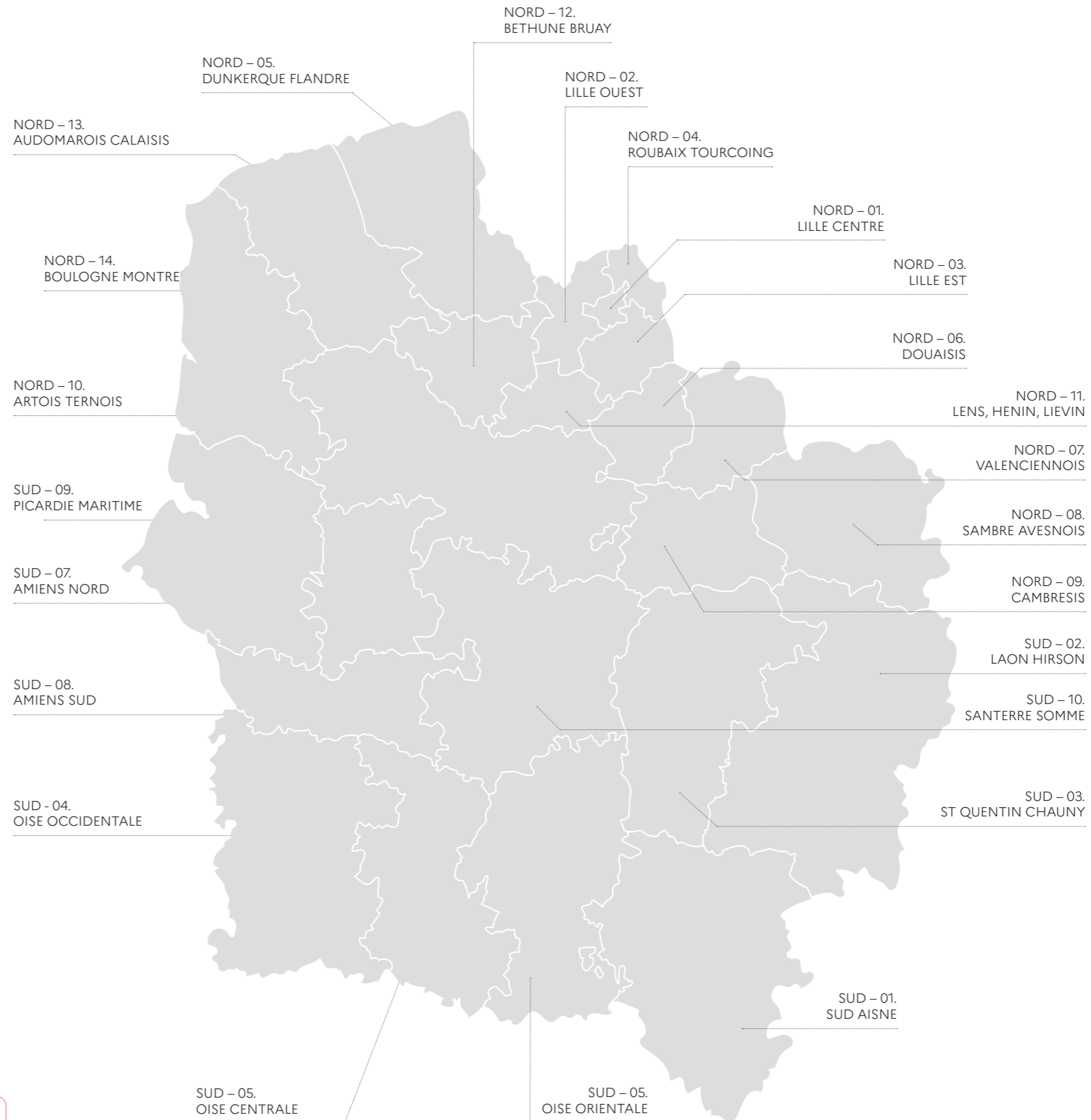
La délimitation des CLEE correspond à celle des bassins d'éducation et de formation.

■ Ambition

Fédérer les parties prenantes du territoire pour avancer ensemble vers un même objectif : rapprocher les élèves du monde de l'entreprise pour faciliter leur orientation et leur insertion professionnelle.

■ Pilotage

Le CLEE est piloté par un membre de l'Éducation nationale : ACLEE, chef d'établissement, le Directeur Délégué des Formations Professionnelles et Technologiques - un pilote du monde économique, désigné par le Clubster école/entreprise ([voir p.34](#)).



DRAFPIC – Karen Aly Sinecoindin

karen.aly-sinecoindin@region-academique-hauts-de-france.fr

Les binômes ACLEE / pilotes du monde économique

Académie de Lille

Académie d'Amiens



Les RIPREE

Académie de Lille

Les Référents pour l'Insertion Professionnelle : un dispositif lillois, unique en France

Depuis 2018 les RIPREE sont nommés chaque année par le Recteur dans chaque EPLE sur proposition du chef d'établissement.

But

- Être un interlocuteur privilégié de la relation école - entreprise
- Renforcer le maillage territorial de la relation école - entreprise au plus près des établissements

Mission

Développer des actions autour de la relation école/entreprise en lien avec l'équipe pédagogique.

Publics

Les RIPREE sont des personnels (enseignants, CPE, DDFPT...) désignés par leur chef d'établissement. Ils reçoivent une lettre de mission qui dessine le contour de leur action.

Objectifs

- Accompagner à l'orientation et à l'insertion professionnelle : coordonner l'axe découverte du monde économique et professionnel du programme pluriannuel d'orientation de l'établissement
- Faciliter la recherche de stages
- Proposer des immersions d'enseignants en entreprise
- Découvrir des métiers
- Développer des visites d'entreprise et la connaissance des filières et des métiers
- Développer le mentorat
- Informer et présenter le champ des possibles : marché du travail, métiers en tension, évolution économique du territoire, etc.



DRAFFPIC – Yves Delahaie

yves.delahaie@region-academique-hauts-de-france.fr

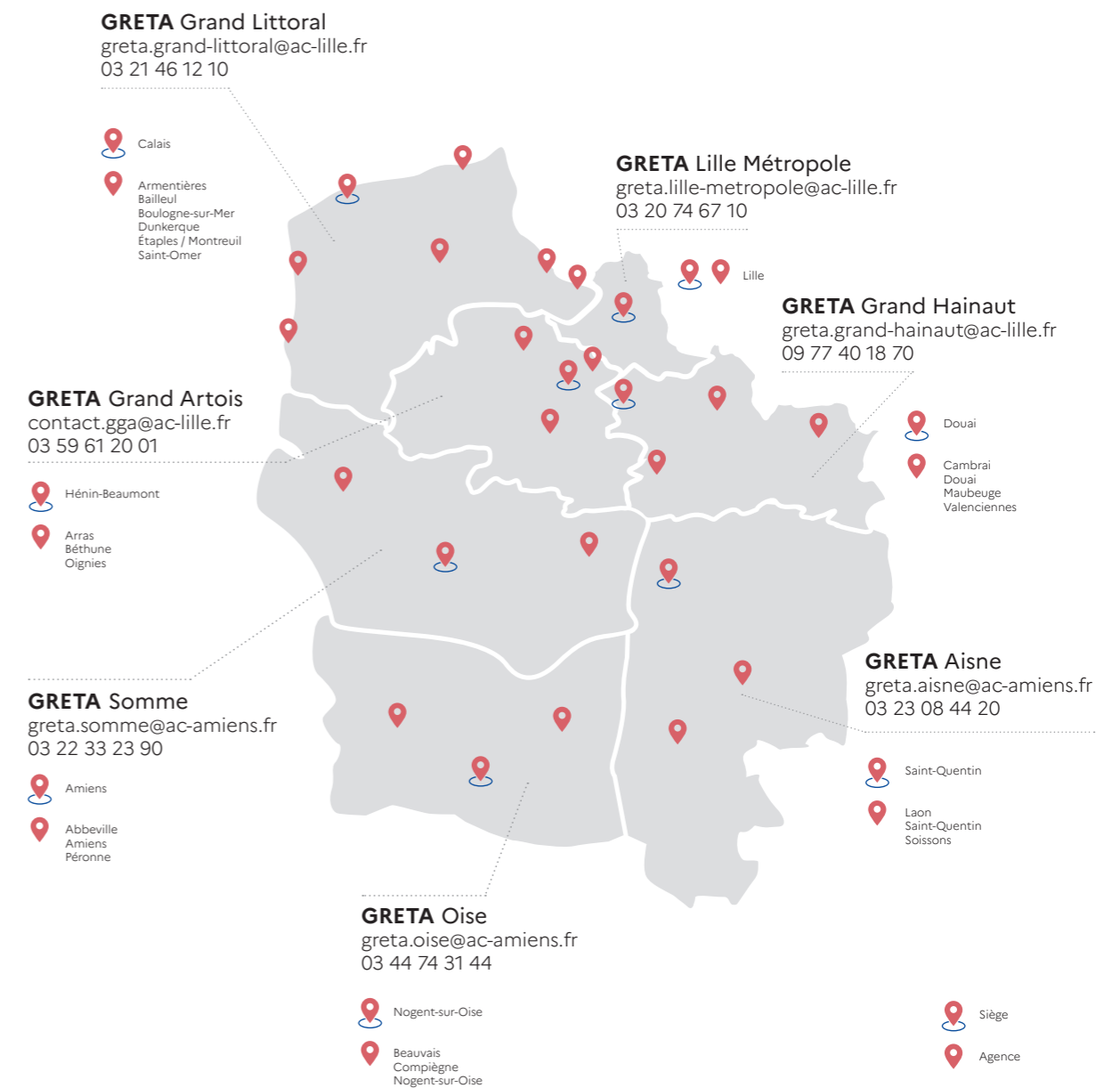
Le réseau des GRETA

7 GRETA en Région académique :

- 3 pour l'Académie d'Amiens
- 4 pour l'Académie de Lille

Les GRETA sont des GRoupements d'ETablisements publics locaux d'enseignement qui mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer des formations continues et formations professionnelles pour adultes.

Ils s'appuient sur les ressources en équipements et en personnels de ces établissements pour construire une offre de formation adaptée à l'économie locale.

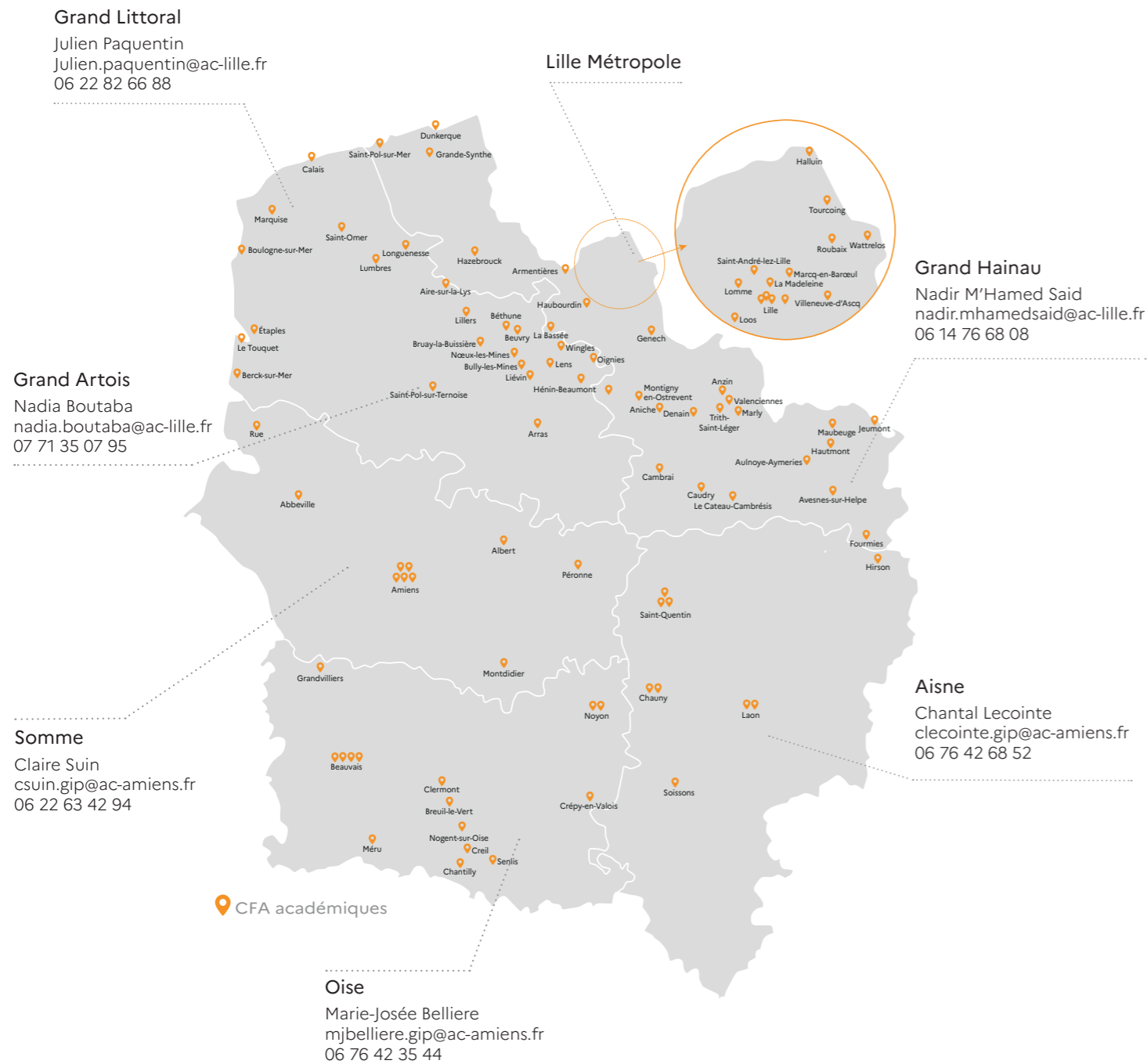


Le réseau des CFA académiques

2 CFA académiques :

- Amiens
- Lille

Les Centres de Formation d'Apprentis s'appuient sur le réseau des lycées et lycées professionnels du secteur public de la Région Hauts-de-France. Ils répondent aux besoins des entreprises et au développement des métiers dans tous les secteurs d'activité.



Le réseau des Campus

13 Campus des Métiers et des Qualifications

13 CMQ permettent d'identifier un réseau d'acteurs partenaires centrés sur des filières spécifiques et sur un secteur d'activité inhérent à un enjeu économique régional. Ils sont forces de propositions d'actions pour faire découvrir les filières d'excellence et pour accompagner le développement de formations innovantes.

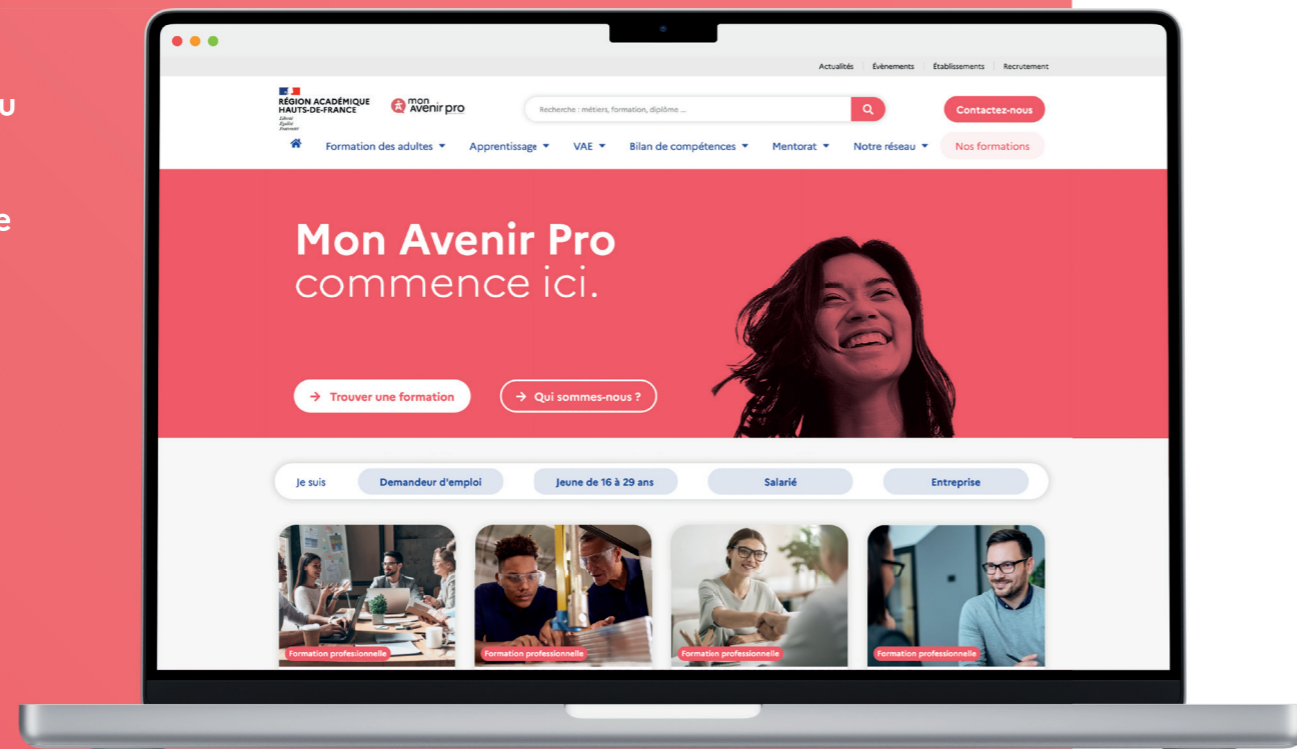


- Ferroviaire, industrie de l'automobile et écomobilité - Valenciennes
- Métallurgie et plasturgie - Saint-Quentin
- Autonomie, longévité, santé La Madeleine, Berck-sur-Mer
- Tourisme et innovation - Le Touquet
- Bâtiments et systèmes énergétiques intelligents 3.0 - Arras
- Travaux publics - Bruay-la-Buissière
- Relation client 3.0 - Lille
- Transport, logistique, sécurité - Péronne
- Image et design - Roubaix
- Approvisionnement, valorisation et commercialisation des produits aquatiques - Boulogne-sur-Mer
- Chimie, énergie, innovation territoriale - Amiens
- Industrie et transition numérique - Saint-Omer
- Métiers d'art & patrimoine - Amiens
- Campus d'Excellence

DRAFPIC – Caroline Sorez
caroline.sorez@region-academique-hauts-de-france.fr



Mon Avenir Pro propose toutes les prestations du réseau de la formation professionnelle de l'Éducation nationale en Hauts-de-France.



Mon Avenir Pro

Mon Avenir Pro réunit l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle.

• Formation des adultes



• Apprentissage



• Validation des Acquis et de l'Expérience



• Bilan de compétences



Consulter le site Mon Avenir Pro



Sur le site vous trouverez :



+ de 650 formations



+ de 250 lieux de formation



14 domaines d'activité

Les cibles :

- Les Responsables BDE, formateurs, DDFPT, coordonnateurs...
- Lycéens, étudiants, entreprises, salariés, prescripteurs, demandeurs d'emploi...

**Focus sur quelques
dispositifs**

Mentorat

Le mentorat, c'est l'accompagnement individuel d'un jeune par un mentor qui peut être lycéen, étudiant, actif ou retraité.

Objectifs

- Favoriser l'autonomie et le développement de la personne accompagnée en définissant des objectifs qui évoluent et s'adaptent en fonction des besoins du jeune
- Soutenir et accompagner un jeune dans son évolution
- S'adapter aux besoins
- Permettre à des élèves d'avoir une relation privilégiée avec une tierce personne
- Aider à mieux se connaître et développer sa confiance
- Aider dans la recherche de stages en entreprise

Mise en œuvre

- Identifier les élèves qui pourraient bénéficier du mentorat
- Effectuer un travail collaboratif avec les mentors
- Veiller à échanger avec les élèves qui suivent ce cursus d'accompagnement
- Être en lien avec les équipes éducatives



GIP FCIP de Lille
monavenirpro-hdf.fr/mentorat
DRAFPIC – Raymond Nichols
raymond.nichols@region-academique-hauts-de-france.fr

Pour aller plus loin
sur le mentorat



Parcours Ambition Emploi

Sécuriser l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'étude de chaque lycéen à l'issue de son parcours au lycée professionnel.

Objectifs

- Sécuriser l'accès à la qualification et à l'emploi de tous les jeunes diplômés ou non ayant achevé leur parcours de formation au lycée professionnel et sans solution d'insertion ou de poursuite d'études
- En lien avec les missions locales, s'appuyer sur un partenariat avec l'ensemble des acteurs territoriaux de la formation et de l'insertion des jeunes réunis au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

Modalités

- Repérage des jeunes concernés par l'établissement et proposition du dispositif
- Entretien avec le jeune en binôme : référent établissement - mission locale pour construire un parcours d'une durée de 4 mois maximum dès la rentrée scolaire
- Jeunes obligatoirement inscrits dans la base élèves et en fonction de la situation dans la base I MILO des missions locales

Mise en œuvre

- Parcours construit à partir d'une cartographie des solutions, élaborée en lien avec la Mission Locale et les PSAD sur chaque territoire
- Mobilisation du bureau des entreprises

Parcours pouvant comporter :

- Des modules d'accompagnement pour l'accès à l'emploi ou vers une formation complémentaire
- Des parcours personnalisés de formation pour la re-préparation à l'examen
- Des enseignements généraux ou professionnels
- Des modules d'accompagnement au projet personnalisé du jeune
- Des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) qui donnent droit à gratification (durée des PFMP 2/3 max de la durée du parcours)
- Des visites ou immersions en entreprise
- Des dispositifs de la MLDS
- Des dispositifs de la DRAJES

Solutions proposées à l'issue du parcours :

- Retour en formation
- SAS de préparation à l'apprentissage
- Départ vers l'emploi ou structure d'accompagnement vers l'emploi
- Suivi dans un Centre permanent d'accueil des GRETA
- Dispositifs d'accompagnement à la VAE
- Les formations et métiers du Sport
- Service civique

Allocation des périodes de stage

L'allocation des périodes de formation en entreprise conforte l'importance accordée aux temps en entreprise comme temps de formation dans la voie professionnelle.

Bénéficiaires

Cette allocation de stage concernera tous les lycéens qui préparent un diplôme professionnel de niveau secondaire (CAP, baccalauréat professionnel, mention complémentaire, brevet des métiers d'art), ainsi que les lycéens professionnels engagés dans des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) à l'issue d'un diplôme de l'Éducation nationale de niveau 3 ou 4.

Mise en œuvre

- L'indemnisation entre en vigueur le 1^{er} septembre 2023.
- Le premier versement de l'allocation pour les périodes de formations en milieu professionnel réalisées en 2023 intervient à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Le montant de l'allocation est fonction du nombre de jours de période de formation en milieu professionnel effectivement réalisés par l'élève dans le cadre de sa formation.
- Les montants versés sont calculés à partir du nombre de jours de PFMP effectués et du forfait journalier défini pour chaque niveau de formation.
- La répartition des semaines de PFMP et le choix des dates de ces différentes périodes restent sous la responsabilité du chef d'établissement sur la durée du cycle de formation.
- Le versement de l'allocation de stage n'aura pas d'impact sur le revenu imposable ou les allocations perçues par les familles.

Montant de l'allocation journalière

Niveau de formation	Forfait journalier	Montant annuel maximum	Nombre de semaines de FMP
CAP 1 ^{re} année	10 €	350 €	7
CAP 2 ^e année	15 €	525 €	7
2 ^{de} Bac Pro	10 €	300 €	6
1 ^{re} Bac Pro	15 €	600 €	8
Terminale Bac Pro	20 €	800 €	8
MC niveau 3	15 €	1350 €	18
MC niveau 4	20 €	1800 €	18
FCIL niveau 3	15 €	1350 €	18
FCIL niveau 4	20 €	1800 €	18

Pour aller plus loin



DRAFPIC – Samuel Decarne

samuel.decarne@region-academique-hauts-de-france.fr

Avenir Pro

Le dispositif Avenir Pro s'adresse à tous les jeunes en année terminale de CAP ou de Baccalauréat Professionnel qui souhaitent s'orienter vers l'insertion professionnelle à l'issue de leur formation.

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études à l'issue de leur dernière année de lycée professionnel (CAP et Bac pro) en améliorant leur compréhension du marché du travail, des attentes des employeurs et de l'importance de la valorisation de leurs compétences.
- Réduire les ruptures de parcours et limiter les risques de désinsertion professionnelle de ces jeunes en leur proposant un accompagnement personnalisé et intensif dès la fin de l'année scolaire.
- Entre janvier et juin 2024, dans les nouveaux lycées professionnels identifiés : réalisation par un prestataire de Pôle emploi d'un triptyque d'ateliers dédiés à l'insertion professionnelle.
- Une réunion d'information à destination des lycées identifiés sera organisée avant la fin de l'année 2023
- Un groupe de pilotage conjoint DRFAPIC/corps d'inspection accompagnera les établissements dans la mise en œuvre du dispositif en lien avec Pôle emploi.

Modalités

- Des interventions collectives et des temps individuels menés sur le temps scolaire de janvier à juin 2024 par des conseillers Pôle emploi.
- Des rencontres régulières organisées par Pôle emploi entre les lycéens et des entreprises.
- Des contacts individuels à l'initiative des conseillers Pôle emploi, de juillet à décembre pour ne laisser aucun jeune sans solution.

Mise en œuvre

- Dès janvier 2024, au sein des lycées engagés dans Avenir Pro en 2022 et 2023 : ouverture du dispositif à l'ensemble des classes de dernière année de CAP et Bac pro.

Exemple d'ateliers

Faire le point sur mes compétences

Objectif : accompagner les jeunes dans le repérage de leurs compétences et dans leur valorisation auprès des employeurs

Organiser efficacement ma recherche d'emploi

Objectif : aider les jeunes à identifier les offres ou les entreprises qui recrutent dans leur métier, leur secteur et leur territoire.

Convaincre en entretien d'embauche

Objectif : préparer les jeunes aux entretiens de recrutement, notamment en travaillant les thématiques de la posture professionnelle et de la confiance en soi.



DRAFPIC – Landry Devigne

landry.devigne@region-academique-hauts-de-france.fr
drafpic@region-academique-hauts-de-france.fr

**Mise en place
et suivi des partenariats
avec les acteurs
du territoire**

Découverte des métiers

Une visite d'entreprise pour découvrir le monde économique, des métiers et rencontrer des professionnels.

Objectifs

Pour les bénéficiaires

- Être sensibilisé sur des thématiques en lien avec les filières
- Approfondir la connaissance du monde de l'entreprise et de son environnement
- Appréhender l'évolution des métiers

Pour les personnels éducatifs

- Identifier les compétences mobilisées par les acteurs du monde de l'entreprise
- Offrir une première approche et ouvrir le champ des possibles dans le cadre du parcours d'orientation
- Identifier des pistes de développement d'activités pédagogiques
- Effectuer des approches transversales : RSE, enjeux de production, maîtrise de la qualité
- Acculturer les bénéficiaires aux règles de savoir-être

Modalités

Formes possibles

- Rencontre en plénière avec des professionnels
- Visites d'atelier et découverte des coulisses de l'entreprise
- Modalités innovantes : escape-game, speed-meeting pour rentrer en contact avec davantage de collaborateurs, vis ma vie...
- Classes transplantées

Mise en œuvre

- Solliciter en amont les enseignants afin de préparer la visite (entre 1h et 1h30)
- Varier les actions : présentation, visite, démonstration, mise en pratique. De manière générale, il est essentiel de rattacher l'activité de l'entreprise à un détail, un objet ou une activité de la vie courante pour montrer le sens de l'entreprise
- Veiller à vérifier les capacités d'accueil : création de groupes, visite en demi-journées
- Prendre en compte les contraintes géographiques et horaires



Chef d'établissement
Équipe éducative

Financement des transports pour découvrir le monde économique

Le coût des transports est un axe essentiel pour mettre en place des actions.

Objectifs

Trouver les leviers pour financer les déplacements.

Mise en œuvre

Identifier le bon interlocuteur pour débloquer des fonds afin d'organiser des actions.

• Le PEAC : Parcours d'Education Artistique et Culturel

Financement possible puisque la visite d'entreprise et la connaissance du monde économique relèvent de la culture du collégien.

• Le clubster école/entreprise

Dans le cadre de la semaine de l'industrie, une prise en charge est possible. La visite doit être labellisée par la DREETS.

⚠ **Conditions** : se dérouler durant la dite semaine. L'entreprise doit labelliser son action (déclaration sur le site de la semaine de l'industrie). Les subventions n'étant pas illimitées, compléter le dossier au plus tôt.

• **Proch'orientation** propose en septembre et avril un appel à projets pour financer à hauteur de 80% des actions autour de la découverte des métiers. C'est l'occasion de mutualiser une action autour de la relation école/entreprise pour intégrer cet appel à projets. Un lycée doit être porteur de l'action et trouver les fonds pour les 20% restants.

• **La Fabrique 4.0** finance parfois le transport pour aller à la rencontre du camion de la ligne mobile.

• **Nucléofil** est un dispositif qui permet le financement d'actions de la filière nucléaire.

• **Les transports publics** : certaines municipalités ou agglomération proposent la gratuité du transport pour les jeunes de moins de 18 ans : Dunkerque, la Métropole lilloise...

WWW.

Semaine de l'industrie : semaine-industrie.gouv.fr

Site du clubster école/entreprise : clubster-ecole-entreprise.com

Site de l'Appel à Projets de Proch'orientation

prochorientation.fr/actualites/acteurs-de-l'orientation-un-nouvel-appel-a-projets-est-en-ligne-pour-vous-!

Nucléofil : nucleofil-hdf.fr

La Fabrique 4.0 : lafabrique-hdf.fr

Organisation des temps de formation en milieu professionnel :

PFMP, stages et alternance

Stages de 3^{ème}

Une observation pour découvrir le monde économique, une rencontre avec des professionnels de filières assortie d'une présentation des métiers.

Objectifs

Pour les bénéficiaires

- Enrichir sa culture générale
- Échanger avec les acteurs du monde de l'entreprise
- Percevoir les codes de l'entreprise
- Découvrir le monde économique et professionnel
- Se confronter aux réalités concrètes du travail et préciser son projet d'orientation

Pour les équipes éducatives

- Préparer les jeunes en donnant du sens
- Aider à la recherche d'entreprise
- Identifier des pistes de développement d'activités pédagogiques de restitution
- Connaître le cadre réglementaire
- Acculturer les bénéficiaires aux règles de savoir-être

Modalités

- Obligatoire pour tous les élèves de 3^e
- Durée : 5 jours consécutifs ou non, individuel ou collectif ; peut être divisé en plusieurs périodes
- Séquence considérée comme un temps scolaire qui se déroule en dehors des locaux du collège

Mise en œuvre

- Coordination des dates avec les établissements du bassin : éviter l'engorgement
- Effectuer une exploitation pédagogique innovante
- Valoriser les restitutions



Stages de la voie professionnelle

Tous les diplômes professionnels comportent des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP).

Objectifs

- Permettre l'acquisition de **savoir-faire**
- Préciser le **projet professionnel**
- Favoriser l'**insertion professionnelle**

Modalités

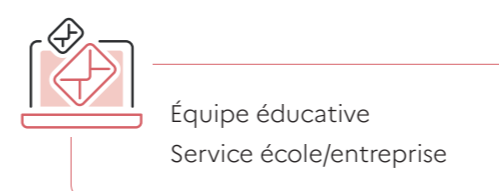
- **PFMP**
Les PFMP font partie intégrante de la formation. Elles peuvent s'effectuer en France ou à l'étranger.
- **Durée**
Elle varie en fonction du diplôme ou de la spécialité préparée.
- **Convention de stage**
Elle est obligatoire, elle précise les engagements et les obligations de l'entreprise, de l'établissement scolaire et de l'élève.

Législation

- La législation du travail s'applique en plus des conventions liées à la scolarisation.
- **Les horaires** font l'objet d'un cadre réglementaire spécifique : exemple, pas de PFMP avant 6h du matin ni après 20h (des dérogations existent toutefois selon les métiers).

Mise en œuvre

- L'intérêt et l'efficacité des périodes de formation en milieu professionnel impliquent que les équipes pédagogiques mettent en place un accompagnement des élèves, incluant la préparation, le suivi et l'exploitation pédagogique de ces périodes.



Télécharger le modèle de convention



Esprit d'entreprendre

Le dispositif IDEE (Innovons Développons l'Esprit d'Entreprendre) est soutenu par l'Europe et la Région Hauts-de-France.

Objectifs

- Éduquer la jeunesse à l'entrepreneuriat
- Mettre en œuvre des pédagogies entrepreneuriales
- Développer des compétences transversales
- Renforcer l'estime de soi des élèves
- Développer les capacités à s'engager dans des actions

Modalités

- **Vous informer** sur l'éducation à l'entrepreneuriat, et vous conseiller sur l'offre de formations et d'actions dans ce domaine
- **Co-organiser des événements** : Jury ou Challenges régionaux, nationaux ou frontaliers
- Vous **mettre en lien avec des acteurs du réseau de l'éducation à l'entrepreneuriat**
- **Faciliter la mobilité des élèves** par la prise en charge de tout ou partie du coût des transports lors d'une action labellisée par IDEE
- Créer **des supports pédagogiques**

Mise en œuvre

- S'intégrer à un projet ou l'initier avec l'équipe éducative
- Préparer les élèves aux projets retenus
- Faire du feed back

Prenez connaissance des actions du dispositif « IDEE »



Académie de Lille
03 20 15 66 03
projet.idee@ac-lille.fr



**Intégration et mise
en œuvre de la relation
école/entreprise dans
les parcours de formation**

Forum des métiers

Offrir la possibilité d'organiser un forum pour aider à construire un parcours de formation.

Objectifs

Pour les bénéficiaires

- Élargir sa vision afin de découvrir de nouvelles pistes d'orientation
- Découvrir des métiers et des établissements et l'offre de formation
- Conforter ou modifier ses choix
- Nouer des contacts

Pour les équipes éducatives

- Travailler en mode projet
- Préparer les élèves à recevoir de multiples informations
- Accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation
- Susciter l'envie et des vocations

Modalités

Un forum peut prendre différentes formes :

- Une participation des établissements du territoire
- Une participation de professionnels qui répondront aux questions des participants
- Une participation d'anciens élèves ayant suivi un cursus particulier : témoignages
- Des présentations métiers : mise en situation
- Des vidéos de présentation métier
- Des espaces par métier / territoire / filières

Mise en œuvre

Anticipation de l'évènement

- Contacter les établissements : mutualiser les informations
- Impliquer les équipes éducatives, les élèves et les professionnels (publics et privés) repérés
- Déterminer les objectifs et la forme du forum souhaitée
- Travailler en amont avec les enseignants pour fixer les objectifs de travail
- Préparer les élèves à la venue sur le forum : informations à chercher, questions à poser.
- Solliciter des partenaires externes afin de leur spécifier : la forme de leur intervention et les attendus du forum
- Organiser des temps de rencontres participatifs

Promotion de l'évènement

- Communiquer à l'externe : presse, médias
- Concevoir des supports de communication

Réinvestissement

- Exploiter les informations recueillies en aval dans un cadre défini en concertation avec l'équipe enseignante



Chef d'établissement
Équipe éducative

Classe transplantée

Un dispositif innovant : l'immersion en entreprise concrétise la vision du monde professionnel.

Objectifs

- Effectuer l'immersion sur une ou plusieurs journées au sein d'une entreprise
- Découvrir le monde du travail, les filières et les différents métiers qui les composent
- Accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation
- Mise en pratique par des ateliers permettant de faire un lien direct entre ce que l'on apprend en classe et ce que l'on peut en faire en termes d'activités

Mise en œuvre

- Solliciter en amont les enseignants afin de préparer l'action (entre 1h et 1h30)
- Déterminer : objectifs, contenu, modalités, rythme
- Utiliser des outils collaboratifs de gestion de projet qui favorisent le distanciel



Équipe éducative
Entreprises

- Créer de la synergie avec les apprentissages : mise en application de ce qui aura été imaginé
- Prendre en compte les contraintes géographiques et les horaires : transport et temps pour accéder à l'entreprise
- Veiller à vérifier les capacités d'accueil : création de groupes, visite en demi-journées
- Anticiper la logistique pour la pause méridienne
- Acculturer les bénéficiaires aux règles de savoir-être

Témoignages de vécus professionnels

Éclairer les élèves et les accompagner dans la construction de leur projets scolaires et professionnels.

Objectifs

Pour les bénéficiaires

- Repérer des parcours de vie, de formation et des métiers
- Appréhender les acteurs et les codes de la vie en entreprise
- Élargir sa vision afin de découvrir de nouvelles pistes d'orientation
- Appréhender les diversités : filières, taille d'entreprises...

Pour les personnels éducatifs

- Accueillir un professionnel : témoignage de ses expériences professionnelle et scolaire
- Accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation
- Susciter l'envie et des vocations
- Sensibiliser à l'esprit d'entreprendre
- Promouvoir la mixité des métiers et l'égalité des chances

Modalités

Différentes formes de rencontres ponctuelles

- En classe lors de la vie de classe
- Devant plusieurs classes
- Dans un forum des métiers et des parcours de formation

Mise en œuvre

- Solliciter l'intervenant afin de lui spécifier la forme de l'intervention et les attendus
- Travailler en amont avec les enseignants pour fixer les objectifs et le contenu de l'intervention travaillés au préalable avec les élèves
- Mener une rencontre participative
- Co-construire avec l'intervenant et les équipes éducatives des supports de présentation
- Exploiter la rencontre en aval dans un cadre défini en concertation avec l'équipe enseignante



Intervenants externes
Équipe éducative

Immersion en entreprise

Personnels éducatifs

Les personnels éducatifs, quelle que soit leur discipline, peuvent effectuer une immersion.

Objectifs

- Envisager l'opportunité de partenariats pédagogiques entre l'entreprise et l'établissement
- Faire connaître le monde éducatif et déconstruire des stéréotypes réciproques
- Appréhender l'organisation, le fonctionnement interne et échanger avec les professionnels de l'entreprise

Modalités

- Accueil dans une entreprise ou un milieu professionnel de votre choix
- Durée variable selon les entreprises et convenu en fonction des besoins et des contraintes de chacun
- Validation du chef d'établissement

Visite d'entreprise

Un moment privilégié de rencontres et d'échanges avec des acteurs du monde économique et professionnel.

Objectifs

- Approfondir votre connaissance de la vie de l'entreprise et du monde économique
- Appréhender la réalité des métiers et leurs évolutions
- Identifier les compétences mobilisées des acteurs du monde économique
- Identifier des pistes de développement d'activités pédagogiques

Modalités

- Visite d'une entreprise, seul ou accompagné de collègues
- Durée variable selon l'entreprise : entre 2 heures et une journée
- « Vis ma vie » : visites croisées entre professeur et professionnel
- Accueil dans une entreprise et réciproquement accueil d'un dirigeant d'entreprise dans votre structure
- Durée à déterminer



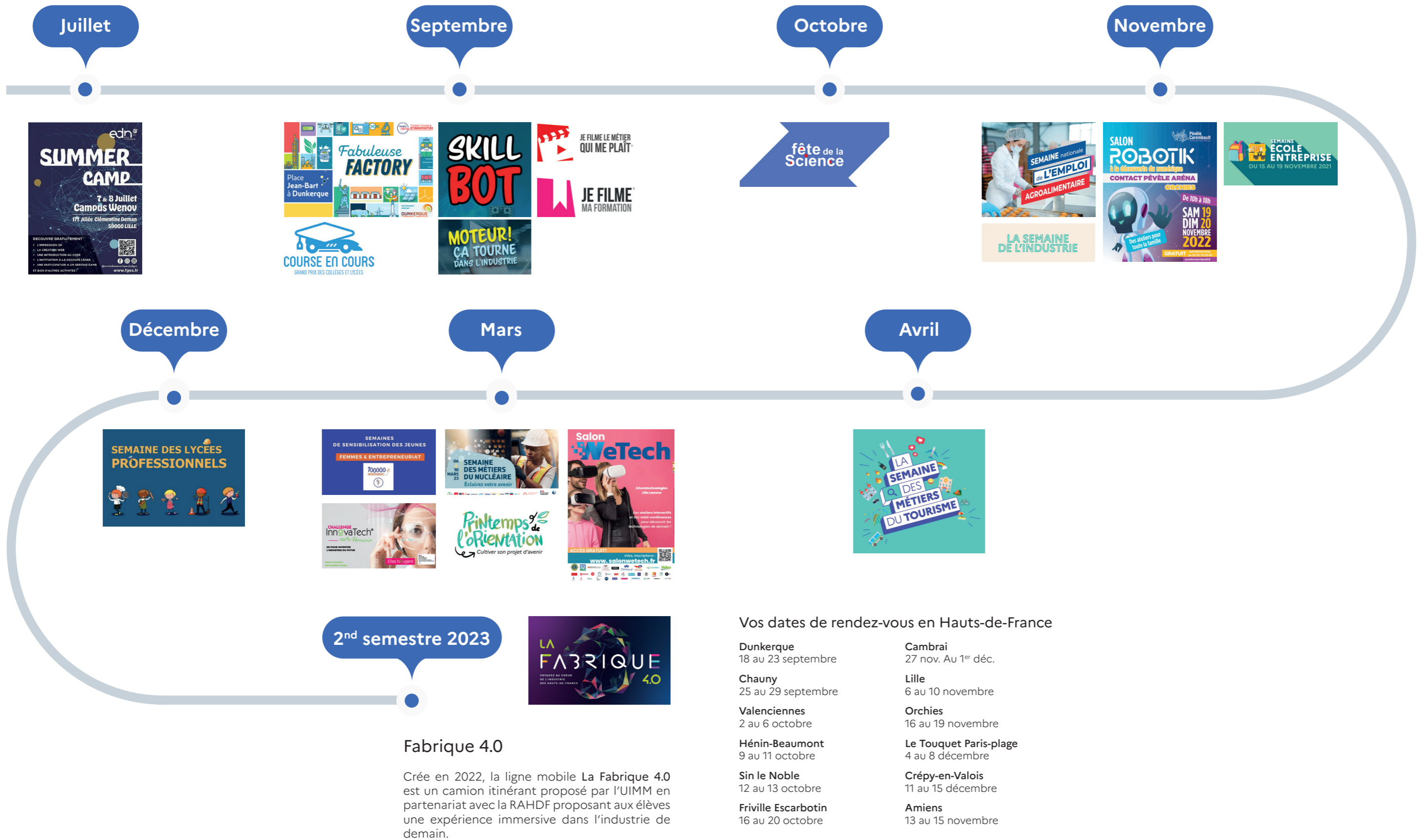
Caroline Smagghe – caroline.smagghe@region-academique-hauts-de-france.fr

Karen Aly Sinecoindin – karen.aly-sinecoindin@region-academique-hauts-de-france.fr

Maud Ingrassia – maud.ingrassia@region-academique-hauts-de-france.fr

Yves Delahaie – yves.delahaie@region-academique-hauts-de-france.fr

Les temps forts de l'année



Vos dates de rendez-vous en Hauts-de-France

Dunkerque
18 au 23 septembre

Chauny
25 au 29 septembre

Valenciennes
2 au 6 octobre

Hénin-Beaumont
9 au 11 octobre

Sin le Noble
12 au 13 octobre

Frville Escarbotin
16 au 20 octobre

Cambrai
27 nov. Au 1^{er} déc.

Lille
6 au 10 novembre

Orchies
16 au 19 novembre

Le Touquet Paris-plage
4 au 8 décembre

Crépy-en-Valois
11 au 15 décembre

Amiens
13 au 15 novembre

Glossaire

- **ACLEE**
Animateur du Comité Local École Entreprise
- **CEE**
Conseiller Entreprise pour l'École
- **CFA**
Centre de Formation des Apprentis
- **CIO**
Centre d'Information et d'Orientation
- **CLEE**
Comité Local Ecole Entreprise
- **CMQ**
Campus des Métiers et des Qualifications (d'excellence)
- **CPE**
Conseiller Principal d'Education
- **CPME**
Confédération des petites et moyennes entreprises
cpme.fr
- **DDFPT**
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques
- **DRAFPIC**
Délégation de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue
- **DRAIO**
Délégation de Région Académique à l'Information et à l'Orientation
- **DCIO**
Directeur du Centre d'Information et d'Orientation
- **IDEE**
Innovons Développons l'Esprit d'Entreprendre
- **GIP**
Groupement d'Intérêt Public
- **EPLÉ**
Établissements Publics Locaux d'Enseignements
- **IPE**
Ingénieur Pour l'École
- **MEDEF**
Mouvement Des Entreprises De France
medef.com
- **PsyEN**
Psychologue de l'Éducation Nationale
- **RAHDF**
Région Académique Hauts-de-France
- **REE**
Relation Ecole Entreprise
- **RIPREE**
Réfèrent pour L'Insertion Professionnelle et la Relation École Entreprise
- **U2p**
Union des entreprises de proximité
u2p-france.fr

DRAFPIC
Rectorat - Site de Lille

Rue de Bavay BP 709 59033 Lille Cedex
drafpic@region-academique-hauts-de-france.fr
Contact : Marie-Hélène WARTELLE - 03 20 15 62 92

DRAFPIC
Rectorat - Site d'Amiens

20, boulevard d'Alsace Lorraine 80063 Amiens
drafpic@region-academique-hauts-de-france.fr
Contact : Carole PRUVOST - 03 22 82 39 00